

CAGNOTTE



Date limite :
Mercredi 30
Avril
2025

Solidaire avec Mathias

Don pour permettre à Mathias de payer les frais afin de débloquer sa succession. Il doit 1760€ Sans cette somme, il ne pourra pas bénéficier de son héritage, et le délai de paiement est fixé avant mai 2025. J'espère un élan de générosité pour lui.

PARTICIPEZ À LA CAGNOTTE :

<https://www.onparticipe.fr/c/zsfZBCuw>



Scannez-moi !



Cette cagnotte vous est proposée par :

Sylvain Laurysse